

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Président de la communauté d’agglomération de GrandAngoulême certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’arrêté n°2024-A-108** du président de GrandAngoulême du 20 décembre 2024 prescrivant l’ouverture de l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février 2025 au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’avis d’enquête publique** correspondant, au format A2 sur fond jaune.

L’avis au public et l’arrêté ont été affichés au siège de GrandAngoulême à compter du 8 janvier 2025, soit au moins quinze jours avant le début de l’enquête publique qui a débuté le samedi 1^{er} février 2025 à 9h00, et le sont restés pendant toute sa durée, soit jusqu’au mardi 4 mars 2025 à 16h00.

L’avis et l’arrêté ont également été publiés sur le site internet de GrandAngoulême du 8 janvier 2025 au 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Angoulême, le 6 MARS 2025

P/ le Président,
Le Vice-Président,



M. Michel ANDRIEUX

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune d’Angoulême certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau dédié à la mairie d’Angoulême à compter du 13 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Angoulême, le 5 mars 2025

Pour le Maire et par délégation,

**Le Conseiller délégué aux Coopérations, à l’attractivité
et à la Promotion du territoire ainsi qu’à la Commande publique.**



David COMET

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Asnières-sur-Navère..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Asnières-sur-Navère..... à compter du 16/01/2025..... et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Asnières-sur-Navère, le 07/03/2025

(NOM / prénom / signature)



Chantal DOYEN-MORANGE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Balzac certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Balzac à compter du 13 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Balzac., le 5 mars 2025



Jean-Claude COURARI

Maire de Balzac

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de BOUEX certifie avoir procédé à l’affichage de :

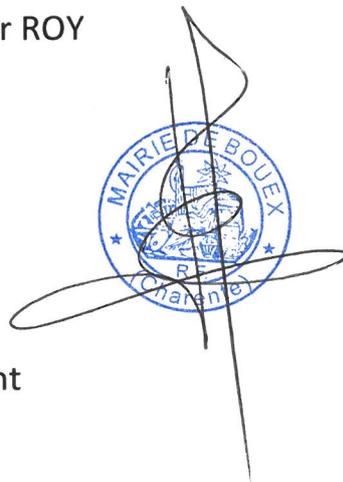
- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de BOUEX à compter du 14 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOUEX., le 05 Mars 2025

Monsieur ROY



1^{er} adjoint

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune deBRIE..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie deBRIE..... à compter du 16/01/2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Brie....., le 5/03/2025

(NOM / prénom / signature)

Le Maire,

Nicholas BUISSON

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de ...**CHAMPNIERS**..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°**2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de ...**CHAMPNIERS**..... à compter du **A. Janvier 2025** et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **Champniers**....., le **05/03/2025**

(NOM / prénom / signature)

Le Maire, M. LAVILLE



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune deCLAI X..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie deCLAI X..... à compter du 16 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àCLAI X....., le10.03.2025.....

(NOM / prénom / signature)



Le maire, **Dominique PÉREZ**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune deDignac..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie deDignac..... à compter du17 janvier 2025..... et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àDignac....., le05/03/2025.....
(NOM / prénom / signature)

Le Maire, Françoise DELAGE



Delage

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune deDIRAC..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie deDIRAC..... à compter du 17-01-2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àDIRAC..... le
7 mars 2025

(NOM / prénom / signature)

 Le Maire,
Bénédicte MONTEGU

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de FLÉAC (Charente) certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

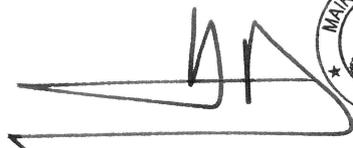
L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de FLÉAC (Charente) à compter du 13 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à FLÉAC, le 5 mars 2025

Le Maire,

Halène GINGAST



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Garat (Charente)..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui ~~qui~~ s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

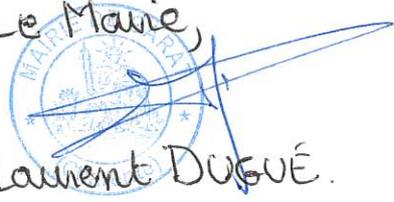
L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Garat (Charente)..... à compter du 14 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Garat....., le 05 mars 2025.

(NOM / prénom / signature)

Le Maire,


Laurent DUGUÉ.



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Gond-Pontouvre certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis a été affiché sur la porte de la mairie de Gond-Pontouvre à compter du 08 janvier 2025 et l’arrêté a été affiché en ligne sur le site internet communal le 8 janvier 2025. Ces deux documents ont été affichés jusqu’à la fin de l’enquête publique, soit le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Gond-Pontouvre, le 05/03/2025

Le Maire,
Gérard DEZIER



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de L'ISLE D'ESPAGNAC certifie avoir procédé à l'affichage de :

- **l'avis** d'enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s'est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l'arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l'enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s'est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L'avis et l'arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de L'ISLE D'ESPAGNAC **à compter du 15 janvier 2025 et ce jusqu'à la fin de l'enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.**

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à L'ISLE D'ESPAGNAC, le 5 mars 2025

Le Maire,




Michel ISSARD

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Jauldes certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

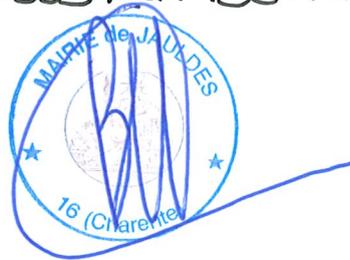
L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Jauldes à compter du 13.10.1.2025.. et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Jauldes, le 6 mars 2025

(NOM / prénom / signature)

Le Maire
Sébastien Boivent



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de LA COURONNE (Charente) certifie avoir procédé à l’affichage de :

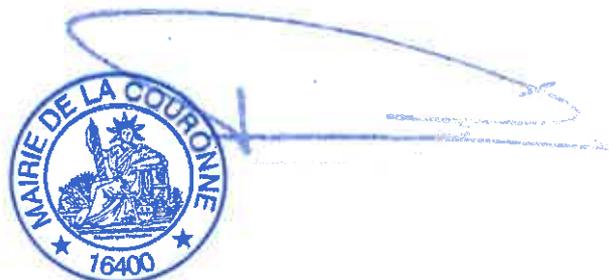
- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur les panneaux extérieurs dédiés à la mairie de LA COURONNE (Charente) à compter du 16 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LA COURONNE, le 5 mars 2025

DAURÉ Jean-François – Maire de LA COURONNE



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de LINARS (16)..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de LINARS (16)..... à compter du 14.01.2025..... et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Linars....., le 10 mars 2025.....

(NOM / prénom / signature)

le maire ,



Michel Germaineau

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de ...**MAGNAC SUR TOUVRE**... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de ...**MAGNAC SUR TOUVRE**... à compter du ...**9 Janvier 2025**... et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ...**MAGNAC / TOUVRE**..., le ...**05 Mars 2025**...

(NOM / prénom / signature)



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune deMARSAC..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie deMARSAC..... à compter du 17 Janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ...MARSAC....., le ...5/03/2025.....

(NOM / prénom / signature)

Fouchier Jean-luc

le Maire



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Mornac certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

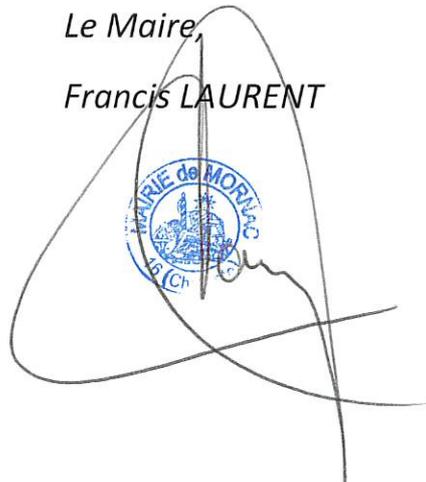
L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Mornac à compter du 17 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mornac, le 7 mars 2025

Le Maire,

Francis LAURENT

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Francis LAURENT', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de MORNAc' around the top and '19 (Ch)' at the bottom, with a central emblem. The signature is a large, fluid scribble that loops around the stamp.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Monthiers sur Boëme certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de MONTHIERS SUR BOËME à compter du 16 Janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Monthiers, le 05/03/2025

(NOM / prénom / signature)

Florence ALIX
Adjoint au Maire





CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la **ville de NERSAC** certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Nersac à compter du 17 janvier et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à NERSAC, le 6 mars 2025

Le Maire, Barbara COUTURIER

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Plassac-Rouffiac certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Plassac-Rouffiac à compter du 15 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Plassac-Rouffiac, le 7 mars 2025

Le Maire, Serge DAVID



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de PUYMOYEN certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de PUYMOYEN à compter du 16 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PUYMOYEN, le 05 Mars 2025.

Le Maire,

Gérard BRUNETEAU



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Roulet St Estéphe..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Roulet St Estéphe..... à compter du 16 janvier 2025..... et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Roulet St Estéphe....., le 4 mars 2025

(NOM / prénom / signature)



Le Maire,
Gérard ROY

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de RUELLE sur TOUVRE certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de RUELLE sur TOUVRE à compter du 17 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à RUELLE sur TOUVRE, le 06 mars 2025

Le Maire,

Jean Luc VALANTIN



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de SERS certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de SERS à compter du 09-01-2024 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SERS, le .. 07.03.2025

(NOM / prénom / signature)


le Maire
R. Uvaux





CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de **SIREUIL (16440)** certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°**2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de **SIREUIL 16440** à compter du 17 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sireuil, le 07.03.2025

MARTIAL Jean-Luc,

Maire



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de SOY AUX certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de SOY AUX à compter du ...10/01/2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SOY AUX , le ...05 mars 2025 .

(NOM / prénom / signature)

Le maire,



François NEBOUT

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Saint Saturnin certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Saint Saturnin à compter du 10/01/2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint Saturnin, le 05/03/25

(NOM / prénom / signature)

La Maire, Catherine BRIE



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Saint-Michel certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

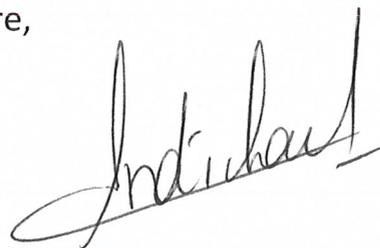
L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de SAINT-MICHEL compter du 14 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-MICHEL, le 04 Mars 2025



Le Maire,



Fabienne GODICHAUD

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Saint -Yrieix- sur-Charente certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Saint -Yrieix- sur-Charente à compter du 09/01/2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Yrieix, le 6/03/2025

Patrick ROUX

Adjoint délégué à l’Aménagement du Territoire
et aux Projets Structurants



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de TORSAC certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de TORSAC à compter du 17 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à TORSAC, le 4 mars 2025 à 17h

(NOM / prénom / signature)

C. BREARD, Maire



15 JAN. 2025

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune deTOUVRE..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie deTOUVRE..... à compter du11/01/2025..... et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àTOUVRE....., le05/03/2025.....

(NOM / prénom / signature)

Brigitte Baptiste

Maire



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de TROIS-PALIS..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de TROIS-PALIS..... à compter du 16/01/2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à TROIS-PALIS....., le 6/03/2025

(NOM / prénom / signature)



[Handwritten signature]

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune deVINDELLE..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie deVINDELLE..... à compter du 13 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àVindelle....., le 05 Mars 2025

(NOM / prénom / signature)

La Navre, Isabelle NOUFFLET



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de VOEUIL-ET-GIGET..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de VOEUIL-ET-GIGET..... à compter du 17 janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VOEUIL-ET-GIGET., le 05 mars 2025

(NOM / prénom / signature)

Le Maire,
Monique CHIRON



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de VOULGEZAC..... certifie avoir procédé à l’affichage de :

- **l’avis** d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- **l’arrêté n°2024-A-108** du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de VOULGEZAC..... à compter du 17/01/2025..... et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VOULGEZAC....., le 5/03/2025

(NOM / prénom / signature)

Le Maire,
Hierony NOTEAU



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Vouzan certifie avoir procédé à l’affichage de :

- l’avis d’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus ;
- l’arrêté n°2024-A-108 du 20 décembre 2024 prescrivant l’enquête publique relative à la révision du SCoT-AEC de GrandAngoulême qui s’est déroulée du 1^{er} février au 4 mars 2025 inclus.

L’avis et l’arrêté ont été affichés sur le panneau extérieur dédié à la mairie de Vouzan à compter du 17 Janvier 2025 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique, le 4 mars 2025 à 16h00.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Vouzan, le 06 Mars 2025

Thierry HUREAU,

Maire

